



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

SDJ

2 0 1 6

TABLE DES MATIERES

	Pages
Rapport annuel 2016 et statistiques	1 - 6
Rapport de l'organe de révision	7
Comptes 2016	8 - 15
➤ Comptes SDJ 2016 charges	
➤ Comptes SDJ 2016 produits	
➤ Comptes médecins-dentistes privés 2016	
➤ Comptes consolidés 2016	
➤ Résultat de l'exercice 2016	
➤ Participation financière des pouvoirs publics pour 2016	
➤ Bilan 2016	

RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse ou désignés ci-après sous **SDJ**

Pas de pause dans la modernisation des bâtiments de nos cliniques ! En 2016, c'est une partie de la Clinique de Sion qui a été transformée...

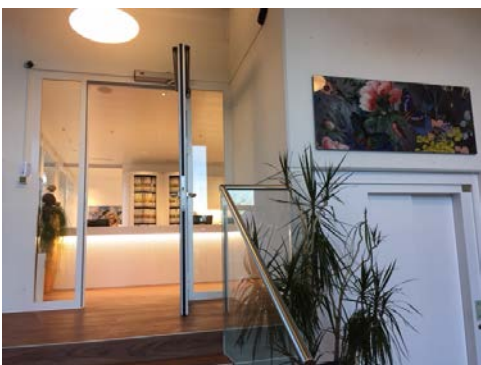
L'entrée principale, le 1^{er} et 3^{ème} étage de la Clinique ont été repensés et modifiés pour améliorer le confort tant des patients que du personnel. Le plus grand chambardement a eu lieu au 1^{er} étage, soit à la réception et aux lieux de passage du service orthodontique. Au 3^e étage, la surface libérée par le laboratoire a permis la création d'un vestiaire digne de ce nom et d'un bureau.

Le résultat est une entrée principale plus sécurisée, un service orthodontique plus lumineux et aéré. La réception avec son agencement moderne et fonctionnel est accueillante, la salle d'attente est cosy et la circulation des patients et du personnel est plus fluide. Ce réaménagement permet une meilleure prise en charge du patient et rend le travail plus agréable. Au 3^e étage, le personnel dispose d'un tout nouveau vestiaire indépendant, disposant d'une salle de bains attenante. Sur le même palier, deux postes de travail ont pris place dans l'ancien vestiaire. Ce nouvel espace de bureau est attribué à l'orthodontie, à l'administration et à la facturation de ce service.

En 2017, la modernisation continuera : l'entier du bâtiment de Sion fera peau neuve.

Nous devons impérativement refaire toute la toiture du bâtiment. Dans le même temps, nous rafraîchirons la façade et poserons de nouveaux stores électriques. D'autres travaux extérieurs s'imposent également pour remédier à certaines lacunes de 2007. Le prochain rapport donnera davantage d'informations sur ces travaux.

Comme pour la nouvelle clinique de Monthey, une fois de plus l'ensemble des travaux 2016 de la Clinique de Sion ont été réalisés sans aucun dépassement, bien au contraire le coût total est de 10% inférieur au budget. Nous pourrons ainsi disposer d'une partie des réserves non utilisées pour les travaux envisagés en 2017.



2016 a été riche en activités pour SDJ et pour ses éducatrices en santé bucco-dentaire.

Partenariat avec Promotion Santé Valais plus particulièrement avec le Centre alimentation et mouvement (CAM) et Senso5 (voir rapport 2015) :

L'ensemble du projet de partenariat a été présenté par SDJ à la *Commission cantonale de promotion de la santé* (CCPS). Pour rappel, SDJ est membre de cette commission. La CCPS a salué ce projet commun qui s'inscrit dans le programme du Centre d'Alimentation et de Mouvement de Promotion Santé Valais.

La 1^{er} étape de son partenariat réalisée, SDJ avec ses éducatrices en santé bucco-dentaire ont participé à la *Journée cantonale de la santé* et animé un atelier dans le cadre du thème :



Extrait de la présentation des éducatrices en santé bucco-dentaire de SDJ :

Nourris ton imagination



En automne 2016, sur la base de l'évaluation des expériences faites avec le 1^{er} projet destiné aux enfants de 4 à 7 ans, la 2^e phase a commencé. Avec comme public cible des enfants et adolescents de 8 à 12 ans, ce 2^e projet sera différent et probablement interactif.

Les professionnels du monde médical (dentistes, pédiatres) sont régulièrement informés de nos démarches et reçoivent nos documents pour les mettre à disposition des parents et de leurs enfants.

Toujours dans le cadre de ce partenariat, les éducatrices de SDJ ont aussi participé à des *colloques*, par exemple avec les infirmières scolaires, pour faire connaître ce projet et ses démarches pour uniformiser les messages spécifiques.

Formation continue : nos éducatrices participent régulièrement à des formations et rencontres hors canton pour échanger les expériences et bénéficier des compétences des réseaux de santé d'autres régions et cantons.

Collaboration avec l'Office de l'Asile : en 2016, vu les besoins croissants de la population migrante, notamment en santé bucco-dentaire, un cadre de collaboration entre SDJ et l'Office de l'Asile, rattaché au Département de la santé, a été établi.

Des interventions conjointes ont été organisées dans les foyers de 1^{er} et 2^e accueil ; nos éducatrices ont été à la rencontre d'enfants et d'adolescents non scolarisés et surtout d'adultes qui n'ont que très peu de connaissance sur l'hygiène bucco-dentaire.

Cette collaboration est réalisée en dehors de notre mandat de prestations avec l'Etat du Valais et tous les frais inhérents à ces interventions sont pris en charge par SDJ (salaires et frais des éducatrices) et par l'Office de l'Asile (mise à disposition de l'infrastructure). Une première expérience a démontré l'utilité et la nécessité absolue de telles interventions, qui sont fortement appréciées.

PERSONNEL ET EFFECTIF

En 2016, nous avons réorganisé nos laboratoires de Sion et Monthey. Un nouveau technicien diplômé a été engagé à Sion et la technicienne diplômée précédemment engagée à temps partiel travaille maintenant de manière indépendante au laboratoire de Monthey. Ainsi, le travail au sein de nos laboratoires est devenu plus efficace.

Au service orthodontique de la Clinique de Sion, nous avons également engagé une collaboratrice pour renforcer l'équipe de la réception et d'administration.

Sinon, les équipes médico-dentaires restent inchangées. Elles sont toujours autant compétentes, efficaces et accueillantes.

Globalement, notre effectif a augmenté à raison de 1 poste, touchant la partie administration et paramédicale (hygiène).

CLINIQUES ET BÂTIMENTS

A fin 2016, la clinique de Sion a été transformée, celle de Monthey est dans ses nouveaux murs et celle de Vouvry a été rafraîchie. Les laboratoires et pratiquement tous les cabinets sont au top de la modernité quant à l'équipement médico-technique. En 2017, reste un dernier cabinet d'orthodontie à Sion à transformer complètement tant au niveau équipement qu'au niveau aménagement et 3 fauteuils à la pédodontie devront être remplacés prochainement.

Par contre, l'enveloppe du bâtiment de Sion – qui héberge sur 4 étages l'administration, plusieurs services/cabinets d'orthodontie et de soins conservateurs ainsi qu'un laboratoire – nécessite de faire peau neuve.

Le toit n'a pas été assaini lors des transformations effectuées en 2006/2007, après l'achat du bâtiment. Aujourd'hui, il doit impérativement être rénové et mieux isolé. Nous devons également remplacer les stores extérieurs qui sont vétustes et défectueux. Comme les travaux de toiture nécessitent la mise en place d'échafaudages, nous en profiterons pour refaire dans le même temps la peinture extérieure.

Depuis la prise en possession du bâtiment en été 2007, nous sommes régulièrement confrontés à des problèmes d'évacuation des eaux usées. Vu les incidences désagréables provenant de la canalisation qui n'est pas en rapport avec l'occupation du bâtiment, nous devons également entreprendre des travaux pour refaire la partie sortante de notre bâtiment et pour réaliser un nouveau raccordement à la canalisation communale.

Bien évidemment, le coût de toutes ces transformations indispensables, voire impératives, est assez élevé ; nous devons investir un montant global d'environ Fr. 700'000.--.

Nous nous plaisons à relever que nous collaborons exclusivement avec des entreprises locales, sauf pour quelques équipements médicaux spécialisés qui ne sont pas disponibles dans la région. De 2006 à ce jour, SDJ a investi et attribué des travaux à des entreprises locales ou cantonales, de l'ordre de 6 millions de francs, sans compter l'investissement 2017 et les frais d'entretiens et réparations versés à des entreprises locales et/ou cantonales.

ACTIVITES : ORTHODONTIE ET SOINS CONSERVATEURS

Le nombre de cas, le montant des subventions légales versées par les communes et le prix moyen du traitement d'un enfant durant toute l'année ont évolué comme suit depuis 2012 :

	Soins conservateurs			Orthodontie		
	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.
Privés 2012	13'141		218.00	3'962		1'416.00
Privés 2013	14'860		236.00	4'475		1'441.00
Privés 2014	16'550		226.00	4'681		1'370.00
Privés 2015	16'581		246.00	4'738		1'372.00
Privés 2016	16'868		248.00	4'821		1440.00
SDJ 2012	4'535		194.00	1'983		1'488.00
SDJ 2013	3'869		191.00	2'213		1'431.00
SDJ 2014	3'982		182.00	2'341		1'414.00
SDJ 2015	3'535		208.00	2'388		1'364.00
SDJ 2016	3'332		215.00	2'422		1'378.00
Total 2012	17'676	1'343'251	212.00	5'945	3'344'738	1'440.00
Total 2013	18'729	1'651'014	227.00	6'688	3'845'713	1'437.00
Total 2014	20'532	1'795'124	219.00	7'022	3'905'957	1'385.00
Total 2015	20'116	1'928'547	240.00	7'126	3'894'869	1'367.00
Total 2016	20'200	1'965'320	243.00	7'243	4'065'059	1'420.00

Explication :

Depuis 2012, nos statistiques font une distinction entre les participations légales obligatoires (40%) et la part surobligatoire que les communes versent à titre volontaire et qui peut changer (diminuer, augmenter ou être éliminée) chaque année. Aussi, à partir de 2012, nos calculs se basent uniquement sur les participations légales afin de pouvoir démontrer correctement l'évolution du système mis en vigueur depuis le 01.01.2012.

Dans les comptes, page 14, figurent les chiffres exacts pour toutes les participations.

Le nombre de patients indiqué pour l'orthodontie subventionnée 2016 comprend **tous les patients qui suivent un traitement orthodontique et qui ne sont pas encore dans leur 17^{ème} année** (subvention accordée pour les enfants jusqu'au 31.12. suivant leur 16^{ème} anniversaire).

Orthodontie et participations pour l'orthodontie subventionnée

L'évolution démontre une toute légère progression, tant au niveau du nombre de cas qu'au niveau du prix moyen facturé. Comme annoncé dans notre précédent rapport, nous enregistrons une forte augmentation du nombre d'enfants immigrants qui ont débuté un traitement orthodontique en 2016, et ceci tout particulièrement dans le Centre et dans le Bas-Valais. Cette évolution fait augmenter le montant global des subventions comme le montre la statistique précitée (+4%), mais aussi la moyenne que la commune de domicile verse par enfant et par année à Fr. 561.-- . Cependant, ce montant est quand-même inférieur à la contribution que la commune a payée en 2013 par enfant et par année (Fr. 575.--).

En 2016, la répartition des cas subventionnés est restée stable. Un peu plus que le 90% des traitements ont été assurés par les 11 spécialistes reconnus et le solde correspondant à 700 cas a été exécuté par des médecins-dentistes omnipraticiens privés ou travaillant dans une clinique privée.

Soins conservateurs et participations

Pour les soins conservateurs, l'évolution annoncée dans le rapport 2015 se poursuit en 2016. Le faible renchérissement du coût moyen enregistré est exclusivement imputable à la forte augmentation du coût facturé par quelques praticiens. Si une partie de cette augmentation s'explique par le fait que des prestataires traitent un nombre élevé de cas coûteux (touchant pratiquement exclusivement des enfants immigrés), nous devons aussi constater que malgré tous nos efforts, un petit nombre de praticiens facturent leurs prestations en moyenne bien plus que le double du prix facturé par la toute grande majorité des dentistes affiliés à SDJ.

La participation moyenne que la commune de domicile verse par enfant et par année reste pratiquement inchangée par rapport à 2015, **CECI GRÂCE AUX PRIX MODESTES FACTURÉS PAR LA PLUPART DES DENTISTES AFFILIÉS À SDJ ET QUI ACCEPTENT DE TRAVAILLER SELON NOS ACCORDS.**

Cependant, certaines communes paient une participation nettement plus élevée que la moyenne figurant sur la statistique, ceci notamment si un nombre élevé d'enfants de la commune nécessite des traitements importants et/ou parce que ces enfants se font traiter chez un dentiste facturant des prix très élevés.

Quant aux coûts facturés par traitement, nous pouvons relever que la progression constatée ces années passées vers un prix moyen plus bas pratiqué par la majorité des médecins-dentistes se poursuit.

Subventions des communes

Les chiffres exacts sur les participations légales et surobligatoires des communes, spécifiquement pour l'orthodontie et pour les soins conservateurs et aussi séparément pour les prestataires privés et pour les cliniques SDJ figurent sur la page 14 des comptes 2016.

Les participations supplémentaires, que les communes versent en plus de leur part obligatoire de 40%, diminuent considérablement, une évolution aussi annoncée et déjà constatée depuis quelques années. Ces participations surobligatoires ont baissé de Fr. 430'000.-- au total en 2015 à Fr. 289'000.-- en 2016. 19 communes versaient encore, en 2016, une part libre supplémentaire allant de 3% jusqu'au 25% en plus du 40% obligatoire. Seule une commune, où ne sont cependant domiciliés qu'une dizaine d'enfants, rembourse le 100%.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS TRAITES, DES PRIX DE TRAITEMENT ET DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2013 - 2016

	Soins conservateurs					Orthodontie				
	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	Charge par enfant pour la commune de domicile Fr.	Evolution en % 2015-2016	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	Charge par enfant pour la commune de domicile Fr.	Evolution en % 2015-2016
Privés 2013	14'860		236.00		Pour les dentistes privés: 1.7% plus de cas (287 cas de plus) - prix de traitements pratiquement identique	4'475		1'441.00		Pour les dentistes privés: 1.6% plus de cas (80 cas de plus), prix de traitement 5% plus cher
Privés 2014	16'550		226.00			4'681		1'370.00		
Privés 2015	16'581		246.00			4'742		1'364.00		
Privés 2016	16'868		248.00			4'821		1'440.00		
SDJ 2013	3'869		191.00		Pour SDJ : 6% moins de cas (200 cas de moins), prix de traitements 3% plus cher	2'213		1'431.00		Pour SDJ : 1.5% plus de cas (38 de plus) - prix de traitement pratiquement identique
SDJ 2014	3'982		182.00			2'341		1'414.00		
SDJ 2015	3'535		208.00			2'384		1'372.00		
SDJ 2016	3'332		215.00			2'422		1'378.00		
Total 2013	18'729	1'651'014.00	227.00	88.00	augmentation de 1% de la contribution (subvention) de la commune par enfant	6'688	3'845'713.00	1'437.00	575.00	augmentation de 2.5% de la contribution (subvention) de la commune par enfant
Total 2014	20'532	1'795'026.00	219.00	87.00		7'022	3'905'958.00	1'385.00	556.00	
Total 2015	20'116	1'928'500.00	240.00	96.00		7'126	3'894'900.00	1'367.00	547.00	
Total 2016	20'200	1'965'320.00	243.00	97.00		7'243	4'065'059.00	1'420.00	561.00	
Evolution 2013 - 2016 en Fr.	1'471	fr. 314'306.00			555	fr. 219'346.00				
Evolution 2013-2016 en %	plus 8%	plus 19%			plus 8%	plus 6%				
Evolution 2015 - 2016 en Fr.	84	fr. 36'820.00			117	fr. 170'159.00				
Evolution 2015-2016 en %	plus 0.5%	plus 2%			plus 1.6%	plus 4%				

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Comptabilité – fiscalité – révision

Case postale 29

1966 Botyre / Ayent

Tél. 027 398 48 88

079 304 33 84

Fax 027 398 48 89

ayent@systemd-vs.ch



Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre association pour l'exercice arrêté au 31.12.2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation. J'estime que mon travail constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de CHF 2'256'113 et un bénéfice au bilan de CHF 8'093.


Sébastien Félétroz
Economiste HES / ESCEA

Ayent, le 5 avril 2017

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016
Prophylaxie			
Salaires, charges et matériel subventionné	181'624.33	184'000.00	191'140.42
Matériel non subventionné et frais de formation	25'347.28	25'000.00	30'463.06
Projet prophylaxie avec PSVs	6'000.00	6'000.00	
Total prophylaxie	212'971.61	215'000.00	221'603.48
Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes			
Salaires bruts	3'744'921.10		3'867'313.65
./.. Paiement indemnités perte de gain par assurances	43'871.20		80'995.35
Salaires nets	3'701'049.90	3'820'000.00	3'786'318.30
Honoraires organes, médecins-dent. conseils et fiduciaire	106'360.00	120'000.00	118'184.00
Frais de déplacement	48'987.00	50'000.00	49'275.00
<i>Charges sociales obligatoires</i>			
Assurances AVS - AI - chômage	237'010.45	243'000.00	242'115.55
Prévoyance professionnelle	294'236.80	303'000.00	306'320.50
Allocations familiales CIVAF	117'018.50	120'000.00	120'094.85
Assurance accident LAA	7'301.70	7'500.00	7'867.90
<i>Charges sociales surobligatoires et autres</i>			
Assurance perte de gain maladie (2015 : rétrocession APG)	7'497.40	20'000.00	17'244.25
Assurance accidents complémentaire (2015 idem APG)	1'112.15	4'500.00	3'712.00
Frais de formation	25'209.95	26'000.00	26'774.73
Autres charges	7'201.75	8'000.00	10'646.10
Total rubrique salaires et charges sociales	4'552'985.60	4'722'000.00	4'688'553.18
Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques			
Matériel médical orthodontie	236'138.23		261'011.64
Matériel paramédical et d'infrastructure, orthodontie	70'991.90		68'313.60
Matériel médical soins conservateurs	33'849.50		34'417.00
Matériel paramédical et d'infrastructure, soins cons.	12'719.55		16'412.05
Matériel, laboratoires Sion et Monthey	37'691.08		36'179.28
Total rubrique matériel cliniques	391'390.26	400'000.00	416'333.57
Autres charges des cliniques			
Informatique hardware et entretien	3'089.25	12'000.00	10'222.20
Informatique software et entretien	18'189.35	30'000.00	23'884.30
Informatique consommables	2'970.65	8'000.00	5'323.80
Acquisitions équipements médico-technique et d'infrastructure	36'011.50	25'000.00	27'243.45
Entretien équipements médico-technique et d'infrastructure	35'826.40	40'000.00	41'508.80
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	14'002.40	14'000.00	13'361.40
Frais divers des cliniques	1'275.05		311.70
Total rubrique autres charges des cliniques	111'364.60	129'000.00	121'855.65

CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016
Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats			
Informatique hardware et entretien	23'868.20	10'000.00	1'257.90
Informatique software et entretien	22'850.60	20'000.00	18'550.40
Informatique consommables	3'683.98	5'000.00	2'549.15
Assurances (commerce et juridique)	6'115.50	7'000.00	6'115.50
Imprimés	13'759.25	15'000.00	15'962.40
Télécommunications	19'335.70	18'000.00	21'958.50
Frais de port	52'319.01	51'000.00	55'483.57
Frais de bureau	17'091.40	13'000.00	13'146.32
Frais de mandats et de représentation extérieurs	27'034.40	27'000.00	22'460.00
Frais contrôles demandes de subventions orthodontie	115'431.60	120'000.00	132'063.10
Autres frais annexes et mandats juridique	4'913.15	3'000.00	1'735.15
Total rubrique administration, direction, mandats	306'402.79	289'000.00	291'281.99
Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)			
Chauffage et électricité: Sion (yc rattrapage 2011-2016)	14'431.15	15'000.00	30'841.75
Chauffage et électricité : Autres sites	5'728.55	5'000.00	5'080.80
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	10'970.25	12'000.00	17'176.30
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey	8'202.10	10'000.00	14'060.08
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites			
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations techniques : Sion	14'151.35	15'000.00	19'303.30
Installations (<Fr. 15'000.--) et entretien installations tech. : Monthey et autres sites			
Frais de location	15'390.00	16'000.00	15'390.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Sion	66'491.00	56'000.00	52'465.70
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Monthey	17'162.15	28'000.00	26'836.00
Fonds de rénovation, bâtiment Sion	300'000.00	200'000.00	300'000.00
Fonds de rénovation : locaux Monthey			
Divers frais bâtiment Sion (impôts, taxes)	3'563.95	4'000.00	3'081.00
Frais PPE, chauffage et frais annexes clinique de Monthey	19'061.70	20'000.00	26'477.00
Total rubrique bâtiments et locaux	475'152.20	381'000.00	510'711.93
Frais financiers et de contentieux			
Frais de banque (BVR)	30'891.09	25'000.00	23'214.51
Frais de poursuites	20'619.35	24'000.00	22'647.15
Perte sur les débiteurs	11'712.15	15'000.00	16'000.54
Cas spéciaux	34'705.60	32'000.00	37'035.70
TVA	28'193.20	28'000.00	28'731.15
Escompte	-5.87		-884.37
Total rubrique frais financiers et de contentieux	126'115.52	124'000.00	126'744.68
Total des charges	6'176'382.58	6'260'000.00	6'377'084.48

PRODUITS SDJ

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016
Soins conservateurs subventionnés			
Part des parents	394'388.25		410'997.60
Subventions des communes	316'857.40		280'340.85
Total soins conservateurs subventionnés	711'245.65	710'000.00	691'338.45
Orthodontie subventionnée			
Participation des parents	1'810'614.90		1'937'210.60
Subventions des communes	1'438'392.05		1'427'116.45
Total orthodontie subventionnée	3'249'006.95	3'300'000.00	3'364'327.05
Soins non-subventionnés			
Orthodontie : payé par les parents	1'130'122.50	1'120'000.00	1'118'278.70
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	598'598.60	590'000.00	642'157.50
Soins conservateurs : payé par tiers (assurances, services, parents)	144'525.65	120'000.00	125'906.20
Total soins non-subventionnés	1'873'246.75	1'830'000.00	1'886'342.40
(Total produits cliniques)	<i>5'833'499.35</i>	<i>5'840'000.00</i>	<i>5'942'007.90</i>
Prophylaxie et dépistages			
Salaires et charges, matériel subventionné	181'624.33	184'000.00	191'140.42
Vente de produits en prophylaxie	31'473.50	30'000.00	33'066.00
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	47'012.00	45'000.00	39'687.20
Total prophylaxie et dépistages	260'109.83	259'000.00	263'893.62
Autres produits			
Vente services du laboratoire au privé	25'461.60		15'410.55
Produits des titres	194.45		1.80
Produits administratifs	13'090.00		12'946.75
Communes contrôle demandes de subventionnement	115'560.00		132'210.00
Factoring	258'188.55		263'870.65
Total autres produits	412'494.60	420'000.00	424'439.75
Total des produits	6'506'103.78	6'519'000.00	6'630'341.27
Cash flow	329'721.20	259'000.00	253'256.79

MEDECINS-DENTISTES PRIVES

PRODUITS	Comptes 2015	Comptes 2016
<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	2'350'079.55	2'451'268.95
Subventions des communes	1'760'629.50	1'770'757.60
Total soins conservateurs subventionnés	4'110'709.05	4'222'026.55
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	3'650'176.25	4'006'723.00
Subventions des communes	2'738'119.20	2'941'745.45
Total orthodontie subventionnée	6'388'295.45	6'948'468.45
<i>Honoraires pour dépistages</i>	141'592.00	166'194.40
Total produits	10'640'596.50	11'336'689.40

CHARGES

<i>Honoraires</i>		
Honoraires soins conservateurs	4'110'709.03	4'222'026.55
Honoraires soins orthodontiques	6'388'295.23	6'948'468.36
Honoraires pour dépistages	141'592.00	166'194.40
Total des honoraires	10'640'596.26	11'336'689.31
<i>Perte sur les débiteurs</i>		
Perte sur les débiteurs soins conservateurs	25'509.30	
Perte sur les débiteurs orthodontie	12'046.70	34'719.90
Total des pertes sur débiteurs	37'556.00	34'719.90
Total des charges	10'678'152.26	11'371'409.21

Perte	37'555.76	34'719.81
--------------	------------------	------------------

COMPTES CONSOLIDÉS

PRODUITS	Comptes 2015	Comptes 2016
<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	2'744'467.80	2'862'266.55
Subventions des communes, part légale	1'944'035.30	1'965'320.01
Subventions des communes, surobligatoire	133'451.60	85'778.44
Total soins conservateurs subventionnés	4'821'954.70	4'913'365.00
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	5'460'791.15	5'766'885.67
Subventions des communes, part légale	3'879'371.15	4'191'813.97
Subventions des communes, surobligatoire	297'140.10	177'047.93
Total orthodontie subventionnée	9'637'302.40	10'312'795.50
<i>Soins non subventionnés</i>		
Orthodontie : payé par les parents	1'130'122.50	1'118'278.70
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	598'598.60	642'157.50
Soins cons. : payé par des tiers	144'525.65	125'906.20
Total soins non subventionnés	1'873'246.75	1'886'342.40
Total autres produits	814'196.43	854'527.77
Total produits	17'146'700.28	17'967'030.67

CHARGES	Comptes 2015	Comptes 2016
Total charges médecins-dentistes privés	10'678'152.26	11'371'409.21
Total charges SDJ	6'176'382.58	6'377'084.48
Amortissements	190'694.80	210'444.35
Total charges	17'045'229.64	17'958'938.04

Bénéfice	101'470.64	8'092.63
-----------------	-------------------	-----------------

RESULTAT DE L'EXERCICE

CALCUL BENEFICE D'EXPLOITATION

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016
Cash flow	329'721.20	259'000.00	253'256.79
Perte des médecins-dentistes privés	37'555.76	35'000.00	34'719.81
Amortissements équipements	38'991.35	35'000.00	57'127.45
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	151'703.45	150'000.00	153'316.90
Bénéfice	101'470.64	39'000.00	8'092.63

	Comptes 2015	Comptes 2016
Participation des communes aux soins dentaires subventionnés		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	2'077'486.90	2'051'098.45
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	4'176'511.25	4'368'861.90
Total des subsides pour les soins dentaires	6'253'998.15	6'419'960.35
<i>dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes</i>	<i>5'823'406.45</i>	<i>6'130'378.35</i>
<i>dont part surobligatoire versée par certaines communes</i>	<i>430'591.70</i>	<i>289'582.00</i>
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	115'560.00	132'210.00
Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés	6'369'558.15	6'552'170.35
Participation du Canton au mandat de dépistage et de prophylaxie		
Dépistages dans les classes	188'604.00	205'881.60
Prophylaxie et enseignement	181'624.33	191'140.42
Total de la participation du Canton aux dépistages et à la prophylaxie	370'228.33	397'022.02

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

	2015		2016	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	783.90		545.10	
C.C.P.	119'718.98		51'467.47	
B.C.V. - compte courant	1'473'364.05		1'167'216.55	
Débiteurs	3'876'438.71		4'023'241.01	
Débiteur communes contrôles subvent.	115'560.00		132'390.00	
Débiteur Etat prophylaxie		17'771.67	8'022.00	
Actif transitoire	7'001.35		11'279.45	
Assurances sociales				
Garantie locaux	500.00		500.00	
Garantie loyer	2'001.45		2'003.25	
BCV tranformations Monthey	46'692.25		46'648.25	
Installations médico-technique	235'000.00		200'000.00	
Immeuble Sion	2'100'000.00		2'000'000.00	
Terrain	774'000.00		774'000.00	
Nouvelle clinique de Monthey : achat et PPE	1'300'000.00		1'250'000.00	
Créanciers		94'842.46		113'560.54
Créanciers médecins-dentistes privés		3'225'946.37		3'330'220.12
Assurances sociales		58.00		997.60
B.C.V. - Hypothèque (Sion)		1'600'000.00		1'520'000.00
B.C.V. - Hypothèque (Monthey)		1'270'000.00		1'210'000.00
Crédit LIM Valais (Sion)		280'000.00		240'000.00
Crédit LIM SECO (Sion)		256'000.00		213'000.00
Fonds d'investissement cliniques		300'000.00		300'000.00
Fonds de rénovation Sion		370'000.00		95'000.00
Passif transitoire		5'000.00		5'000.00
Petite Association		80'329.60		80'329.60
Provision informatique		50'000.00		50'000.00
Provision cas spéciaux		70'000.00		70'000.00
Provision pertes s/débiteurs		175'000.00		175'000.00
Capital		2'154'641.95		2'256'112.59
Bénéfice de l'exercice		101'470.64		8'092.63
	10'051'060.69	10'051'060.69	9'667'313.08	9'667'313.08

S D J

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires

Rue de Lausanne 42 – 1950 Sion

027 327 33 20

www.soins-dentaires-jeunesse.ch